

26. APR. 1900

N<sup>o</sup> 206 / XVII. a. 12.

Genève 24 avril 1900

Ad  
adon

mon cher Président,

permetts moi un mot au  
sujet du Consulat de Serbie en  
Suisse. Le gouvernement de  
Serbie a l'intention de reprendre  
l'affaire en envoyant un  
plénipotentiaire ou prochainement  
délégué. Il désire montrer la  
parfaite pureté de ses inten-  
tions.

De ceci, naturellement, je n'ai  
point à m'occuper, mais



je sais, c'est que la person-  
-nalité qui serait désignée  
pour occuper le poste de  
Consul à Genève serait  
M<sup>r</sup> Charles Bétout, ci-  
-toyen genevois, de  
toute honorabilité et  
au dessus du soupçon,  
notamment du soupçon  
de surveiller les jeunes  
Serbes ici. Je crois beaucoup  
aussi que le gouvernement  
de Genève n'émettra

Aucune objection contre  
 ce choix, qu'en contracto,  
 si mon vœu est en  
 bon - et il l'est - il  
 verrait avec plaisir.

Plusieurs membres  
 de la faculté de M<sup>r</sup> Bo-  
 tant m'ont prié de l'é-  
 crire. Dans le sens ci-dessus,  
 notamment M<sup>r</sup> le Prof<sup>r</sup>  
 H. Oltramare, de la  
 faculté de Médecine et  
 député ; je le fais très



Volontiers et je te prie seule-  
 ment de m'excuser de  
 t'importuner un peu par  
 la présente.

Je te présente, mon  
 cher Président, toutes  
 mes meilleures salutations.

A. Lamenz

Monsieur W. Hauser

Président de la Confédération  
 Berne